

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00957 Numéro SIREN : 829 019 140 Nom ou dénomination : MILANA
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008800

Désignation de l'entreprise <u>MILANA</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>204 CHEMIN DE LA LUCQUETTE</u> <u>30100 ALES</u>																								
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>										8	2	9	0	1	9	1	4	0	0	0	1	3
8	2	9	0	1	9	1	4	0	0	0	1	3												
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>2</u>														
										Exercice N clos le														
										<u>3</u> <u>1</u> <u>0</u> <u>3</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>1</u>														
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																		
		Autres *		014		016																		
	Immobilisations corporelles *		028		030																			
	Immobilisations financières * (1)		040	52 851	042				52 851															
	Total I (5)		044	52 851	048				52 851															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																		
		Marchandises *		060		062																		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																		
		Autres * (3)		072	46 940	074				46 940														
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	222 664	086				222 664															
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
	Total II		096	269 604	098				269 604															
	Total général (I + II)		110	322 454	112				322 454															
PASSIF										Exercice N 1		NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120						1 000															
	Écarts de réévaluation		124																					
	Réserve légale		126						100															
	Réserves réglementées *		130																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131						321 497															
	Report à nouveau		134																					
	Résultat de l'exercice		136						(1 621)															
	Provisions réglementées		140																					
	Total I		142						320 975															
Provisions pour risques et charges		154																						
Total II		154																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166																					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		1 479	)	172		1 479															
	Produits constatés d'avance		174																					
Total III		176						1 479																
Total général (I + II + III)		180						322 454																
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 000															
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																								

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise MILANA

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/10/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	209		210	
	Production vendue						215		214	
	Services *						217		218	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *								224	
	Subventions d'exploitations reçues								226	
	Autres produits								230	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234	
	Variation de stocks (marchandises) *								236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242	1 114
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		)	244		
	Rémunérations du personnel *								250	508
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	
	Dotations aux amortissements *								254	
	Dotations aux provisions								256	
	Autres charges		{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262	
			{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
		Total des charges d'exploitation (II)						264	1 622	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(1 622)
Produits financiers	(III)	280	1		Charges financières	(V)	294	
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347	}	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(1 621)

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII) 310 (1 621)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles *				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D)	249	)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>)		986	ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies</i> A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)		981	JEI (44. <i>sexies</i> A)	989					
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)		127	ZRR (44. <i>quindecies</i>)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>)		991							
	ZFANG 44. <i>quaterdecies</i>		345	Investissements outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>sexdecies</i>)		992	Zone de développement prioritaire (44. <i>septdecies</i>)	993					
	Créance due au report en arrière du déficit				346			350		
	Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i>)		655	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> A)	643				
		Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> B)		645	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> C)	647				
		Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> D)		648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)	641				
Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> F)		990	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> G)	649						

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 352 354 1 621

Déficits Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356 360 1 621

Déficits Déficit antérieurs reportables * (0) dont imputés sur le résultat : 360 372 1 621

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 370

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 322 454,46 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 621,06 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/07/2021 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 52 851 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	50 851	2 000		52 851
TOTAL	50 851	2 000		52 851

3.1.2 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 96 940 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	50 000		50 000
Actif circulant & charges d'avance	46 940	46 940	
TOTAL	96 940	46 940	50 000

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 1 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 1 479 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 479	1 479		
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 479	1 479		

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Présenté en Euro

Edité le 19/07/2021

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/03/2021 12 mois	31/03/2020 12 mois	31/03/2019 12 mois	31/03/2018 13 mois	28/02/2017 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	1 000	1 000	1 000	1 000	
b) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>					
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	-1 621	298 122	28 737	-238	
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>		5 024			
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	-1 621	293 098	28 737	-238	
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-1 621	293 098	28 737	-238	
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	508	1 051			
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 19/07/2021

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AVENIR PLUS CEVENNES, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par MILANA,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2021 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	322 454
Chiffre d'affaires hors taxes	
Résultat net de l'exercice (perte)	-1 621

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AVENIR PLUS CEVENNES
Fait à ALES le 19/07/2021

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

MILANA
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 204 Chemin de la Lucquette
30100 ALES
829 019 140 RCS NIMES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUILLET 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à -1 621,06 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice -1 621,06 euros

Prélèvement sur le compte "autres réserves" -1 621,06 euros
qui s'élève ainsi à 319 875,46 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juillet 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Monsieur Nicolas TESTUT

Madame Sophie TESTUT

Nicolas TESTUT

Signé par Nicolas TESTUT
 Signé et certifié par yousign

Sophie TESTUT

Signé par Sophie TESTUT
 Signé et certifié par yousign